



SEMINAIRE SSF DU 19 AU 23 MAI 2015 TARGU MURES (ROUMANIE)

Projet “Trois coeurs à louer”, un « gymnase » pour l’autonomie d’habitat en faveur des personnes en situation de handicap

Elisa CESAN (Italia)

L’objectif général du projet, dont l’expérimentation dure trois ans, est d’aider les personnes handicapées relevant du territoire de Florence à trouver une dimension de vie pour être indépendant dans la gestion de leur propre existence à travers des parcours résidentiels temporaires afin d’atteindre la pleine capacité de vivre en autonomie.

Les objectifs spécifiques du projet sont:

Développer chez les personnes handicapées impliquées dans le projet la capacité à :

- a) gérer devoirs et responsabilités de tous les jours et répondre à toutes les exigences ordinaires et extraordinaires (dimension pratique)
- b) cohabiter avec autres personnes à l’extérieur de la famille d’origine pour apprendre à gérer en autonomie sa propre vie et ses propres relations (dimension relationnelle).

- impliquer les familles, les soutenir et augmenter leur conscience sur la possibilité d’autonomie de leurs fils/filles.

- élaborer un modèle innovateur et reproductible qui reconnaît la personne handicapée protagoniste de son parcours et non utilisatrice d’un service.

Le projet est né après la constitution d’un consortium, créé pour activer de nouvelles synergies entre trois coopératives sociales de Florence : « La Riforma », « La Gaetano Barberi », et « Intessere ». L’approche de la conception “Trois Coeurs à Louer” rassemble la

richesse considérable de compétences et expériences acquises et développées au fil des ans par les trois coopératives.

Le projet s'insère dans le cadre des profonds changements, qui sont en train d'être définis au sein de la société italienne, relatifs aux projets d'inclusion sociale des personnes handicapées dans le contexte social, dans la dimension relationnelle, sexuelle, affective, de travail, d'autonomie, en une seule phrase: la recherche d'une pleine Qualité de vie.

Dans cette optique, l'intervention veut aider les personnes en situation de handicap à trouver une dimension de vie qui les rende autonomes dans la gestion de leur propre existence, en particulier autonomes à l'égard des liens familiaux souvent trop limitant et engageant : vivre seul , même au sein d'un projet éducatif spécifique et avec l'intervention d' un personnel qualifié, dans une dimension relationnelle et de pleine coopération avec les familles d'origine, qui doivent être impliquées , motivées et responsables sur le sens profond de cette activité éducative.

Au cours des dernières années s'est diffusée de plus en plus l'idée liée à un possible "après" , c'est à dire la question de la survie des enfants aux parents, selon les lois naturelles, réelles ou supposées comme telles, dimension que ne pose pas de problèmes sérieux, sinon de nature émotionnelle, dans le domaine de ce qu'on appelle la «normalité», mais commence à créer une certaine inquiétude dans les familles où le fils et la fille handicapés vont probablement rester seuls.

Ainsi naît une nouvelle frontière, qui a été définie par « après nous », avec toute sa charge de difficultés. Mais pourquoi « après »? Et pourquoi « après » et non pas « pendant » ? Le passage du « nous vivants » au « après nous » va être considéré comme une avancée de qualité et part de la constatation que les personnes handicapées ont aussi le droit de vivre sereinement la phase adulte et, en conséquence, leurs familles également doivent avoir le droit de penser que leurs fils et filles connaîtront une vieillesse sereine, mais aussi le devoir de penser à eux comme êtres exprimant des désirs, des exigences, des pulsions, des joies, au présent et non seulement des problématiques futures, chose qui implique de penser à « eux » dans un présent qui crée la sécurité pour le futur mais qui satisfait surtout aussi le présent, moment de vie qui n'est certes pas moins important et moins significatif.

C'est un droit du fils ou de la fille en situation de handicap de devenir adulte sans que le comportement plus ou moins conscient du parent l'empêche d'assumer une identité adulte, risquant de l'acquiescer dramatiquement une fois que seront moins présentes les figures de référence. Réussir à programmer à temps les services pour éliminer l'urgence de « l'après nous » revêt un des aspects fondamentaux : le « nous vivants » devrait être donc la dernière étape à affronter après le parcours de croissance de la personne handicapée et de sa famille.

Le projet « Trois coeurs à louer. Gymnase pour l'autonomie de l'habitat en faveur des personnes en situation de handicap » entend fournir une réponse à cette exigence et donc offrir aux personnes handicapées la possibilité d'expérimenter des périodes visant à se mettre en condition d'habitat autonome, mais entend aussi former du personnel hautement spécialisé et qualifié, élaborant des stratégies éducatives applicables à d'autres contextes et situations, et développer un éventail de solutions stables potentielles pour ceux qui, peu à peu, seront prêts à vivre de manière autonome.

La perspective d'un habitat stable, comme la construction d'un profil professionnel spécifique, sont des éléments clés et innovants de ce projet, du moment que ce type d'expérience, également sur le territoire florentin, se traduit souvent par des moments de formation à l'autonomie souvent sans aucune solution pérenne et la personne handicapée, une fois terminé son parcours, demeure liée aux dynamiques de sa propre famille.

Les destinataires du projet sont des groupes de 5 jeunes femmes ou jeunes hommes handicapés - avec un bon niveau d'autonomie personnelle et déjà suivis par les services sociaux territoriaux et par les trois coopératives - qui, en rotation, feront des périodes de mise en condition d'habitat autonome d'une durée de 2 semaines, qui se répèteront périodiquement. Les habitats d'insertion seront aménagés dans un appartement situé dans un quartier résidentiel de Florence qui peut recevoir 5 personnes et 1 éducateur(-trice).

Les personnes seront dans l'appartement du lundi au vendredi de 17 heures à 11 heures le lendemain matin, pour un total de 4 nuits par semaine, et rentreront dans leur maison familiale en fin de semaine.

A part l'assistance et le parcours éducatif, à l'intérieur de l'appartement seront offerts les services suivants : utilisation de la chambre et des espaces communs ; nourriture (4 petits-déjeuners et 4 dîners par semaine) ; eau, gaz, électricité ; nettoyage des lieux communs et du linge (les draps et les serviettes seront à charge des personnes ainsi que le nécessaire d'hygiène personnelle et autres).

Ces périodes résidentielles se proposent de précéder, selon les temps personnels de chacun, un logement stable dans les situations qui pourront être vérifiées comme disponibles, aussi bien au niveau public que privé. Ceci est un point fondamental du projet, autant que possible, doit être finalisé vers une stabilité de vie et non un « éternel apprentissage ».

Les activités prévues pour la réalisation du projet sont :

1. (promotion du projet - (publication)
2. (rangement de l'appartement) - (décoration de l'appartement)
3. Formation des éducateurs(-trices visant à l'acquisition de compétences spécifiques pour l'accompagnement de la personne handicapée vers l'habitat en autonomie
4. Phase préparatoire aux insertions à l'habitat - identification et définition des projets de vie individuelle à travers des entretiens individuels avec la personne et les familles
5. Cycles d'insertion à l'habitat et formation à l'autonomie d'habitat
 - Gestion des locaux et participation dans les activités de pratique quotidienne (faire les courses, préparer le petit-déjeuner et le dîner, ranger, administrer, etc.)
 - Développement des dynamiques de groupe à travers des moments de travail, de relaxation, de jeu, d'échanges d'idées et de récits relatifs à la journée passée, etc.
 - Gestion de la personne elle-même aussi bien en termes physiques, mentaux qu'émotionnels
 - Gestion des rapports avec les autres membres de la famille
 - Programmation et réalisation des initiatives d'ouverture au territoire, soit pour l'intégration des hôtes de l'appartement dans leur contexte social, soit pour sensibiliser au contexte lui-même
6. Vérification de l'évolution du projet
 - Télésurveillance périodique par le biais des instruments adéquats de relevé, telles que les fiches de vérification, entretiens avec les usagers et leurs familles, supervision des éducateurs(-trices), non seulement en termes psico-dynamiques mais aussi en termes de gestion correcte des stratégies, dans une optique liée à un parcours de « Qualité ».
 - Ré-élaboration scientifique de l'articulation du projet dans des phases opérationnelles
 - identification des solutions stables de logement
7. Diffusion des résultats

- séminaires
- Publications
- Diffusion dans les médias

À partir d'une série d'entrevues menées avec les participants de la coopérative, « La Ri-forma » a montré que tous ont compris l'importance du projet et les objectifs proposés.

En général, on peut relever le désir et la volonté d'avoir une vie autonome et indépendante de la part de tous les participants au projet.

Les participants affirment de sentir bien dans « l'appartement gymnase pour l'autonomie » et de faire des expériences utiles et enrichissantes.

La plus grande partie d'entre eux voit dans le futur une cohabitation ou vivre pour leur propre compte.

Ils reconnaissent les règles et ils partagent ; les règles concernent la bonne vie en commun et le respect des autres.

Concernant l'organisation des tours de nettoyage, ce sont des groupes qui les suivent sans nécessiter un tableau de roulement.

Les participants se sentent chez eux, cela est important, parce que les participants maintiennent leurs engagements quotidiens.

Les éducateurs du projet sont très satisfaits de la marche du projet

Le projet a visé à valoriser les potentialités et l'habileté de chaque participant.

Pour chaque personne, un projet éducatif individuel est rédigé avec les éducateurs-référents des structures desquelles proviennent les participants.

Des rencontres d'évaluation périodiques se sont déroulées avec les familles : parfois, les familles sont un peu en difficulté pour changer leurs habitudes et soutenir leur fils et leur fille à être davantage autonomes.

En deux ans, il n'y a eu que la situation d'une jeune fille qui a suspendu sa fréquence régulière au projet et deux jeunes filles ont initié une cohabitation après avoir fréquenté pendant 5 périodes de 2 semaines chacune « l'appartement gymnase pour l'autonomie ».

La cohabitation a été précédée d'une période d'expérimentation de la vie en commun ; c'est-à-dire qu'elles ont cohabité par brèves périodes pour comprendre si elles étaient aptes à affronter la cohabitation.

Ces deux jeunes filles cohabitent dans un appartement de l'une d'elles et divisent les dépenses courantes.

Deux éducatrices suivent le projet de cohabitation trois fois par semaine en alternant leur présence.

Nous sommes satisfaits de ce projet de cohabitation parce qu'il est un signe tangible de la valeur de réalisation et d'exécution de ce projet « d'appartement gymnase d'autonomie ». Il n'existe pas de projets similaires sur le territoire florentin et nous espérons que ce projet puisse s'élargir et se proposer à nouveau à d'autres villes.